

COMPTE-RENDU

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU SIVOS abc

MERCREDI 08 NOVEMBRE 2023

A 18 heures 00

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire le Mercredi 08 Novembre 2023 à 18 heures 00 à la cantine de l'école de Colomby-Anguerny sous la présidence de Monsieur ALLAIS Guy.

Présents : ALLAIS Guy, CHAMBRELAN Nathalie, DELAHAYE Nicolas, GAUQUELIN Yves, GUILLOUARD Jean-Luc, LEMARQUAND Jacqueline, MARGUERITE Véronique, PROVOST Alain ;

Absents excusés : FOULON Catherine, HALLUIN Lénaïc, MENY Marianne ;

Absent : LE BRET Patrick,

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 11/09/2023
2. Tarifs cantine/garderie septembre 2023 à septembre 2024
3. Décision modificative DM 2023-01
 - Appel de fond complémentaire
 - Appel de fond dû à l'augmentation de Convivio
4. Prise en charge augmentation Convivio par commune de Basly pour 2024
5. Date des vœux du Syndicat janvier 2024
6. Questions diverses

Monsieur le Président fait l'appel et constate que le quorum est atteint ouvre la séance 18h15.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame CHAMBRELAN Nathalie est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

1. Approbation du dernier compte-rendu :

Le compte-rendu du Comité Syndical du 11/09/2023 est approuvé à **8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.**

2. Tarifs cantine/garderie septembre 2023 à septembre 2024 (Délibération N° A2023-0024)

Le Président explique que la Trésorerie demande une nouvelle délibération fixant les tarifs cantine et garderie pour l'année scolaire 2023/2024.

Le Président propose de maintenir les tarifs appliqués depuis le 1^{er} janvier 2023 pour l'année 2023/2024.

CANTINE :

Le tarif du repas est fixé à **4.93 €** et le prix au couvert est de **2.85 € en cas de panier repas**.

GARDERIE :

Forfait	TARIFS 2022/2023		PROPOSITION TARIFS 2023/2024	
	Plein tarif (Par enfant)	Réduction famille (A partir de 2 enfants inscrits sur un forfait mensuel)	Plein tarif (par enfant)	Réduction famille (à partir de 2 enfants inscrits sur un forfait mensuel)
Forfait mensuel matin	36 €	30 €	36 €	30 €
Forfait mensuel soir	47 €	41 €	47 €	41 €
Forfait mensuel Matin et soir	63 €	53 €	63 €	53 €
Garderie occasionnelle	5 € (matin) 7 € (soir)	/	5 € (matin) 7 € (soir)	/
Dépassement du temps	20 € / enfant		20 € / enfant	

Après cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention valident les tarifs tels que définis ci-dessus.

3 Décision modificative DM 2023-01

Le Président explique que les dépenses de fonctionnement sont plus importantes que prévues sur le chapitre 012 charges du personnel (augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique, revalorisation des grilles de salaire, remplacement d'agents).

- **Appel de fond dû à l'augmentation de Convivio** (Délibération N° A2023-0025)

Le Président rappelle que les Mairies s'étaient engagées à prendre à leur charge l'augmentation de 4.5 % des tarifs Convivio par leur CCAS.

Le Président expose que le coût de cette augmentation de septembre 2023 à décembre 2023 s'élève à 1804 euros répartis comme suit :

		Colomby-Anguerny	Anisy	Basly	Total
1/4	Habitants 2023	1276	764	1082	3122
		184 €	110 €	156 €	451,00 €
3/4	Elèves 2023	85	26	54	165
		697 €	213 €	443 €	1 353,00 €
Total commune		881 €	324 €	599 €	1 804 €

NB: la clé de répartition reste identique à celle de l'appel de fond 2023, soit sur la base des effectifs au 01/01/2023

Après cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention approuvent l'appel de fond dû à l'augmentation des tarifs Convivio par les communes.

- **Appel de fond complémentaire aux communes** (Délibération N° A2023-0026)

Afin de pouvoir clôturer le budget 2023, et maintenir l'équilibre budgétaire sur la section de fonctionnement, demande une aide complémentaire aux communes de 23 196 euros.

DEMANDE D'APPEL DE FOND COMPLEMENTAIRE 2023

		Colomby-Anguerny	Anisy	Basly	Total
1/4	Habitants 2023	1276	764	1082	3122
		2554 €	1 529 €	2 166 €	6 250 €
3 /4	Elèves 2023	85	26	54	165
		9659 €	2 955 €	6 136 €	18 750 €
Total commune		12 214 €	4 484 €	8 302 €	25000 €
Dont Part 4.5% de Convivio CCAS		881 €	324 €	599 €	1804 €
Dont Rappel pour la commune		11 333 €	4160 €	7 703 €	23 196 €

NB: la clé de répartition reste identique à celle de l'appel de fond 2023, soit sur la base des effectifs au 01/01/2023

Après cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention approuvent la demande d'aide complémentaire aux communes.

- **Décision modificative DM 2023-01** (Délibération N° A2023-0027)

Le Président propose la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
CHAPITRE	Montant DM	CHAPITRE	Montant DM
Chapitre 012 Charges du Personnel	25000 €	Chapitre 74 Dotations et subventions	25000 €
TOTAL	25000 €	TOTAL	25000 €

Après cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention approuvent la DM 2023-01.

4 Prise en charge augmentation Convivio par la commune de Basly pour 2024

Le Président rappelle que les communes de Colomby-Anguerny et Anisy se sont engagées à prendre en charge l'augmentation du coût des repas de Convivio pour l'année scolaire 2023/2024.

Le Président demande aux représentants de la commune de Basly au Conseil Syndical si la commune de Basly s'engage aussi à prendre en charge l'augmentation pour cette période.

Les membres du syndicat représentant la commune de Basly indiquent que la question va être étudiée et une réponse sera rendue après concertation avec le Conseil Municipal.

5 Date des vœux du Syndicat 2024

La cérémonie des vœux 2024 est fixée au mardi 16 janvier à 18h30.

6 Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt les débats, remercie les membres du Comité et lève la séance à 19 heures 30.

Le Président

Guy ALLAIS

PTO La Vice-Présidente
Véronique MARGUERITE

Sivas abc!
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
Anisy, Baisly, Colomby-Anguery

PREFECTURE DU CALVADOS

21 NOV. 2023

COURRIER